

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 Février 2019 à 19h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme BOURY (pouvoir à M. Massé),
Absent(e) Mme Stéphanie MENEAU
Départ de M. COBO après le vote du 6^{ème} point

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Audin

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant le Périmètre Délimité des Abords de monuments historiques du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 23 Novembre 2018.
- **DONNE**, à l'unanimité, son autorisation pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une aide auprès du Département du Loiret au titre de l'appel à projets pour la répartition des crédits d'Etat provenant du produit des amendes de police quant à une opération de signalétique routière.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une aide auprès du Département du Loiret au titre de l'appel à projets d'intérêt communal pour la première tranche de rénovation de l'éclairage public.
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'apporter une aide financière à la préparation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour l'année 2019.
- **DECIDE**, à l'unanimité, pour l'exercice 2019, d'apporter une participation financière aux séjours et voyages organisés par les différents établissements scolaires auxquels peuvent participer les élèves de la commune, de la 6^{ème} à la terminale ainsi que ceux scolarisés dans des classes spécialisées de l'enseignement primaire.
- **FIXE**, à l'unanimité, les tarifs du camping municipal à compter du 1^{er} Avril 2019.
- **DECIDE** à l'unanimité, de créer un emploi saisonnier à temps non complet pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes durant les mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre 2019
- **DECIDE** à l'unanimité, de créer un emploi saisonnier à temps non complet pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes durant les mois de juillet et août 2019
- **DECIDE** à l'unanimité, de créer un emploi saisonnier à temps non complet pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes du 15 avril au 15 octobre 2019 à raison d'un week-end sur deux.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial pour la mise en œuvre et la gestion d'un itinéraire ouvert à la circulation automobile sur le territoire communal avec Voies Navigables de France.
- **EMET**, à l'unanimité, un avis favorable sur le projet de Périmètre Délimité des Abords de monuments historiques de la commune dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal.

■ Affaires diverses

Monsieur le Maire indique que les travaux d'aménagement du carrefour de la Route de La Bussière reprendront mi-mars après une phase de stabilisation nécessaire.

Il signale que l'inauguration du terrain multisports devrait avoir lieu le samedi 13 Avril à 10h30 au stade.

Il ajoute que la première tranche de la signalétique des chemins de randonnées est bien avancée, le secteur de l'étang de la Grand-Rue sera réalisé après les travaux de réfection de la digue de cet ouvrage.

La passerelle à poser chemin du Rochoir entre le domaine communal et le domaine public fluvial est prévue sur le budget 2019. Une convention de superposition du domaine public devra être établie. L'accès voiture à ce secteur sera limité, par barrière, aux riverains et aux professionnels qui disposeront de clefs.

M. Gervais indique que le 12 Mars, Le Paris-Nice traversera la Commune venant d'Escrignelles et allant vers Dammarie en Puisaye, la circulation sera interdite lors de son passage. Cette épreuve est encadrée de forces de gendarmerie importantes et 25 motards mais des bénévoles seront les bienvenus afin de sécuriser les voies adjacentes barrées.

M. Gervais ajoute que la commission voirie, lors de sa dernière réunion a retenu la Route de la Bretonnerie comme prioritaire pour les travaux de voirie intercommunale.

Mme Audin signale un gros trou, Rue des Tilleuls.

Monsieur le Maire signale une tranchée Avenue de la République, à combler.

Monsieur Mendak signale être souvent interpellé quant au budget des travaux du Pont de Rosières, Monsieur Gervais répond que cela a été confié à de spécialistes et réalisé dans les règles de l'art, il ajoute qu'afin de permettre l'évacuation optimale de l'eau dans les fossés, un recalibrage de la voie correspondante a dû être effectué.

Monsieur le Maire signale à l'Assemblée, les nombreux problèmes et tracasseries administratifs rencontrés par le gérant du fonds de commerce de l'épicerie.

Mme Leclercq indique, qu'après la mise en route du service de transport « Mobilité Santé de la Trézée », un tract récapitulatif des différents services de transport disponibles sur la Commune a été réalisé et sera distribué par la poste très prochainement.

Mme Boury fait savoir que les activités jeunesse de Février ont connu une petite participation globale, cependant avec davantage de petits (5 à 8 ans), l'activité Scrapbooking a rencontré un vif succès.

Elle ajoute que des activités pour les adolescents sont proposées sur le territoire de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye dans le cadre du dispositif Mob'Ados. 3 adolescents ont participé à l'activité HIP HOP proposée à Ouzouer pendant les vacances de février. Différentes activités sont proposées dans les communes et les adolescents peuvent aller dans toutes les communes. Anne Leclercq indique le véhicule de l'intercommunalité, peu utilisé, pourrait peut-être servir au transport des adolescents pour ces activités.

Monsieur Scherer indique que l'Etang de la Grand'Rue serait rempli en 2020 ou 2021

Madame Leclercq indique la tenue d'un forum « Bien vivre et bien Vieillir » Salle Cuiry à Gien le 12 mars, cette information devra être communiquée aux personnes du Club des anciens qui pourront faire remonter leur besoin en transport afin d'assister à cette réunion

Monsieur Busch demande pourquoi le Canal est vide, Denis Gervais et Philippe Scherer répondent qu'il s'agit du chômage du canal, période pendant laquelle, travaux et réparations sont effectués, ils ajoutent qu'une pêche électrique a commencé.

Le Maire,
Guy Massé